

NOS LIEUX COMMUNS est une association dont l'objet est de "rassembler des structures culturelles associatives dédiées à la création contemporaine dans les jardins, les espaces publics, les lieux remarquables ou inédits autour de projets artistiques afin d'en favoriser la production, la diffusion et la sensibilisation au niveau national et international.

Nous souhaitons ainsi favoriser l'émergence de spectacles et accompagner les artistes dans ces espaces de créations.

Notre souhait s'appuie sur des années d'expérience de chacun des membres qui ont permis de faire ressortir plusieurs pratiques propres à favoriser l'adéquation des propositions artistiques aux sites de leur représentation.

Les lieux que nous proposons ont leurs propres règles du jeu, souvent communes avec celles du spectacle vivant, comme le rythme imposé par leur découverte ou la maîtrise de l'espace. Ce sont ces règles qui doivent impérativement être prises en considération par les projets artistiques. A cette fin, nous avons au cours des années élaboré des processus qui, sans être des recettes infaillibles, sont des étapes nécessaires pour l'intégration de l'œuvre aux sites.

Le premier d'entre eux est de permettre la découverte des lieux bien en amont de la représentation. La maturation du projet artistique doit nécessairement commencer suffisamment tôt pour que l'artiste vive les temps et rythme des lieux et y adapte ceux de son intervention. Que ce soit à travers une saison ou une journée, les sites commandent des transformations sensorielles qui conditionneront le déroulement du spectacle et sa perception. La même démarche doit être faite avec l'étendue, le parcours, et aussi avec les odeurs, les températures, les lumières. Les sons, par exemple, font l'objet d'une attention toute particulière : chaque lieu a sa propre identité sonore qui, quoiqu'il se passe, sera là le jour de la représentation. Cela impose des temps de création impérativement sur place qui vont s'échelonner sur des périodes plus longues que pour un spectacle de plateau.

Le deuxième élément est la prise en considération des personnes qui font exister ces lieux. Que ce soit leurs usagers ou les professionnels qui les façonnent, tels les jardiniers, les agriculteurs, les propriétaires, tous seront tôt ou tard en contact avec l'œuvre. Et pour qu'elle soit acceptée en tant que telle, l'artiste devra se faire sa place au sein de cette communauté d'utilisateurs. Là encore, cela passe par des séjours suffisamment longs pour que les rencontres puissent se produire. L'intégration de l'œuvre au site n'est pas seulement plastique, mais avant tout humaine.

Un troisième est l'approche documentaire des lieux. Un site est le résultat d'une histoire dans laquelle il convient de s'inscrire. Si elle peut passer par la rencontre de guide facilitant sa prise en considération, nous devons rendre possible son exploration documentaire par l'artiste qui, s'appropriant le passé, s'intègre au présent.

Nous pouvons en ajouter un quatrième qui est la réflexion sur la transposabilité des spectacles d'un lieu à l'autre. Si nous souhaitons avoir des spectacles qui intègrent les lieux dans leur élaboration, nous voulons aussi qu'ils soient diffusables. Il est nécessaire d'intégrer cette règle dès la conception de l'œuvre afin de s'assurer d'une viabilité économique du projet artistique. Par l'identification de constantes, éléments physiques ou processus, nous incitons les artistes à veiller à la prise en considération cette contrainte dès les premiers temps de résidence.

Ces temps de résidence nécessaires et ces modalités de diffusions singulières engendrent des frais qui s'ajoutent aux coûts habituels d'un spectacle. Ce sont là deux points sur lesquels **NOS LIEUX COMMUNS** intervient en créant le programme **NOMADES** : par la mise en place de résidences de création in situ itinérantes, elles-mêmes associées à une temps de diffusion (en itinérance).

En se plaçant en tant que co-producteur de ces spectacles, **NOS LIEUX COMMUNS** est le garant de cette démarche. Ce rôle prend tout son sens en permettant au spectacle une diffusion auprès des membres de l'association, qu'ils soient co-producteur ou simple diffuseur.